Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260303-D_2026_25-DE

Pont-Péan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

35131 PONT-PÉAN
Tel. 02 99 52 41 70
mairie@pontpean.bzh

Date de la convocation :
17 février 2026

Affichage :
10 mars au 10 mai 2026
Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 20
Quorum : 14
Votants : 21

L'an deux mil vingt-six, le 2 mars à 20h30, le conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le 17 février 2026 conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DEMOLDER Michel, Maire.

PRESENTS : Michel DEMOLDER, Stéphane MÉNARD, Agnès GUILLET, Mourad ZEROUKHI, Frédéric GOURDAIS, Sylvie BERNARD, Dominique JACQ, Bernadette DENIS, Anne JOUET, Romuald FRISSON, Laëtitia GAUTIER, Nadège LETORT, Antoine SIMONNEAU, Anthony BOSSARD, Alexandre MOREL, Maryse AUDRAN, Farida AMOURY, Pascal COULON, Dominique CANNESSON, Espérance HABONIMANA,

ABSENT EXCUSÉ : Calixte TIENDREBEOGO

ABSENTS : Evelyne OLLIVIER-LORPHELIN, Didier LE GOFF, Valérie FORNARI, Nicolas RATY, Stéphanie DAVID, Nicolas RATY, Yvon LE GOFF

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE :
Calixte TIENDREBEOGO a donné pouvoir à Stéphane MÉNARD

SECRETAIRE : Antoine SIMONNEAU

SECRETAIRE AUXILIAIRE : Hervé LEFRANC BOURASSEAU, Directeur Général des Services.

Les membres du Conseil municipal constatent que les dispositions législatives concernant la convocation et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2026-025. FINANCES. Vote du Budget Primitif de la commune en 2026

Rapporteur : M. Mourad ZEROUKHI, adjoint aux finances et Ressources Humaines.

Vu l'avis de la Commission « Finances-Ressources humaines » du 16 février 2026,

Il est rappelé que le Budget Primitif est un document prévisionnel annuel qui a le caractère d'acte d'autorisation permettant au Maire d'engager et de liquider les dépenses et de couvrir les recettes.

Le budget est composé de deux sections :

- La section de fonctionnement qui correspond aux dépenses courantes permettant le bon fonctionnement de la commune (entretien des bâtiments communaux, gestion des services municipaux, remboursement des intérêts de la dette, rémunération du personnel communal, etc.) et fixe les recettes dont peut disposer la commune, notamment les recettes fiscales.

- La section d'investissement qui correspond au remboursement annuel du capital de la dette et à la mise en œuvre de programmes d'investissements.

Le projet de Budget Primitif 2026, tel qu'il est présenté, résulte des travaux lors de réunions d'arbitrages avec les Adjoints, les responsables de services, le groupe de pilotage Finances et enfin de présentation en commission finances élargie aux membres du Conseil municipal.

La prévision budgétaire 2026 est assise sur une maîtrise des dépenses, et une estimation des recettes la plus sincère et véritable.

Le BP 2026 ainsi présenté est en conformité avec les objectifs présentés lors du ROB.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260303-D_2026_25-DE

En section de fonctionnement,

Les dépenses prévisionnelles 2026 totales s'élèvent **à 3 968 065 €** et se résument ainsi :

Chapitres - Libellés	Montants en €
011 - Charges à caractère général	955 445 €
012 - Charges de personnel	2 138 695 €
014 - Atténuation de produits	56 879 €
023 - Virement à la section d'investissement	**139 696 €**
042 - Opération d'ordre entre section	210 500 €
65 - Autres charges de gestion courante	364 850 €
66 - Charges financières	100 000 €
67 - Charges exceptionnelles	1 500 €
68 – Provisions dépréciations	500 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**3 968 065 €**

Les recettes totales prévisionnelles 2026 s'élèvent à **3 968 065 € et** se résument ainsi :

Chapitres - Libellés	Montants en €
013 - Atténuations de charges	45 000 €
042 - Opérations d'ordre entre section	24 080 €
70 - Produits de services	428 850 €
73 - Impôts et taxes	433 000 €
731- Fiscalité locale	2 177 000 €
74 - Dotations et participations	482 375 €
75 - Autres produits gestion courante	71 260 €
76 – Produits financiers	5 000 €
77 - Produits exceptionnels	500,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**3 968 065 €**

A l'issue de la présentation, les membres du Conseil municipal sont invités à voter le budget primitif de l'année 2026 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement s'équilibrant à hauteur de **3 968 065 €.**

Après en avoir délibéré et avec 17 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS (Maryse AUDRAN, Farida AMOURY, Dominique CANNESSON, Espérance HABONIMANA), le Conseil Municipal ADOPTE le Budget Primitif 2026 de la section de fonctionnement, laquelle est votée au niveau du chapitre.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260303-D_2026_25-DE

En section d'investissement,

Les dépenses prévisionnelles 2026 totales s'élèvent **à 5 116 751.76 €** et se résument ainsi :

Détail par chapitre	BP 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'invt reporté	/
040 - Opérations d'ordre – travaux en régie	24 080.00 €
041 - Opérations d'ordre patrimoniales	90 000.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	256 500.00 €
26 - Participations et créances rattachées	2 100.00 €
20.21.23 Immobilisations incorporelles et corporelles Dont 239 454 € de crédits de reports	627 736.76 €
204 - Subventions d'équipement versées	116 335.00 €
23 - Immobilisations – Travaux en en cours Chantier de réhabilitation de la Mine Autorisation de programme APCP	4 000 000.00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	**5 116 751.76 €**

Les opérations d'investissement se répartissent comme suit :

Opération - Libellé	Montant BP 2026
16 - SIGNALISATIONS	1 270,00 €
19 - RÉSERVES FONCIERES	147 068,76 €
22 - ECOLE ELEMENTAIRE	78 400,00 €
24 -MATÉRIEL INFORMATIQUE	13 250,00 €
25 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 006,00 €
26 - MOBILIER	3 850,00 €
46 - VOIRIE GÉNÉRALE	- €
52 - CHEMINS PIÉTONS	76 000,00 €
61 - SALLE DE LA RENAISSANCE	- €
62 - TERRAINS DE FOOT	19 800,00 €
65 - LICENCES INFORMATIQUES	15 234,00 €
78 - BATIMENT DE LA MAIRIE	16 450,00 €
79 - ECOLE MATERNELLE	- €
90 - BATIMENT ESPACE ENFANCE	- €
91 - ESPACE BEAUSOLEIL	1 120,00 €
95 - MATÉRIEL DE TRANSPORT	1 000,00 €
100 - CTM	- €
109 -RESTAURANT SCOLAIRE	20 300,00 €
114 - ABORDS GROUPE SCOLAIRE	56 100,00 €
119 - BATIMENT DE LA MINE	4 000 000,00 €
124 - SALLE DE SPORT J.GOURDAIS	13 050,00 €
135 - ABORDS ECOLE MATERNELLE	14 200,00 €
144 - ESPACE JEUX ROUTE DE NANTES	918,00 €
147 - CIMETIERE	- €
148 - TERRAINS ZAC DU LUZARD	- €
157 - MOBILIER URBAIN	18 250,00 €
160 - LOGEMENTS D'URGENCE	10 000,00 €
164 - SECTEUR DU MOUTON BLANC	- €
168 - JARDINS PARTAGÉS	1 500,00 €
176 - ZAC MULTI-SITES	116 335,00 €
182 - RELAIS PETITE ENFANCE	5 630,00 €
189 - CLASSES UEEP	- €
190 - ETUDE ROUTE DE NANTES	- €
191 - BUDGET PARTICIPATIF 2024	2 000,00 €
194 - MAISON MÉDICALE DE GARDE	6 720,00 €
195 - BANQUE ALIMENTAIRE	4 620,00 €
196 - BIODIVERSITÉ	12 000,00 €
Hors opérations	
Chapitre 16: Capital des emprunts - Autres participation ou créances rattachées	256 500,00 €
Chapitre 26: Participation financière Adhésion AFL	2 100,00 €
Chapitre 040: Opérations d'ordre (dont travaux de régie)	24 080,00 €
Chapitre 041: Opérations d'ordre patrimoniale	90 000,00 €
TOTAL	**5 116 751,76 €**

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260303-D_2026_25-DE

Recettes

Les recettes prévisionnelles 2026 totales s'élèvent **à 5 116 751.76 €** et se résument ainsi :

Opération - Libellé	Montant BP 2026
22 - ECOLE ELEMENTAIRE	11 900,00 €
25 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 800,00 €
65 - LICENCES INFORMATIQUES	- €
78 - BATIMENT DE LA MAIRE	46 660,00 €
79 - ECOLE MATERNELLE	- €
114 - VÉGÉTALISATION COUR ECOLE	76 380,00 €
119 - BATIMENT DE LA MINE	1 047 580,00 €
124 - SALLE DE SPORT JACQUES GOURDAIS	1 400,00 €
182 - RELAIS PETITE ENFANCE	46 000,00 €
Hors opérations	
16 - Emprunt d'équilibre	1 001 000,00 €
024 - Produits de cessions	774 400,00 €
10222 - FCTVA	312 000,00 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	413 899,51 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	139 696,00 €
040 - Opérations d'ordre (amortissements)	210 500,00 €
041 - Opérations d'ordre patrimoniales	90 000,00 €
001 - Solde antérieur reporté	942 536,25 €
TOTAL	**5 116 751,76 €**

Recettes d'investissement par chapitre	Montant BP 2026
001 - Excédent 2025 de la section d'investissement	942 536,25 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	139 696,00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	210 500,00 €
041 - Opérations patrimoniales	90 000,00 €
024 - Produits des cessions	774 400,00 €
10 - Dotations et fonds de réserve	725 899,51 €
13 - Subventions d'investissement	1 232 720,00 €
16 - Emprunt d'équilibre	1 001 000,00 €
TOTAL	**5 116 751,76 €**

A l'issue de la présentation, les membres du Conseil municipal sont invités à voter le budget primitif de l'année 2026 au niveau du chapitre avec opérations pour la section d'investissement s'équilibrant à hauteur de **5 116 751.76 €**

Après en avoir délibéré et avec 17 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS (Maryse AUDRAN, Farida AMOURY, Dominique CANNESSON, Espérance HABONIMANA), le Conseil Municipal ADOPTE le Budget Primitif 2026 de la section d'investissement, laquelle est votée au niveau du chapitre avec opérations.

Pour copie conforme, en Mairie, le 3 mars 2026.

Le Maire,

Michel DEMOLDER

MAIRIE DE PONTPEAN 35 Ille-et-Vilaine